

Attestation de connaissance

ANIMAUX DE COMPAGNIE D'ESPECES DOMESTIQUES

- Formation habilitée par le Ministère de l'Agriculture -



Conditions d'entrée

Tout public

Inscription

Demander un dossier d'inscription auprès du CFAA-CFPPA du Lot :

- Par mail : cfa.lot@educagri.fr
- Par téléphone : **05.65.40.80.28**
- Sur le site internet : www.animapole.fr

Votre inscription sera retenue dès réception du dossier complet.

Ouverture de la formation à partir de 8 candidats inscrits.

Métiers

L'article L214-6 du Code Rural et de la pêche maritime rend obligatoire pour l'exercice d'activités liées aux animaux d'espèces domestiques l'obtention d'une Attestation de Connaissance (auparavant Certificat de Capacité).

Il précise que la gestion d'une fourrière ou d'un refuge, l'élevage, l'exercice à titre commercial des activités de vente, de transit ou de garde, d'éducation, de dressage et de présentation au public de chiens et de chats « **Ne peuvent s'exercer que si au moins une personne, en contact direct avec les animaux, possède un certificat de capacité attestant de ses connaissances relatives aux besoins biologiques, physiologiques, comportementaux et à l'entretien des animaux de compagnie.**

Une actualisation est demandée tous les 10 ans.

Objectifs de la formation

Permettre aux stagiaires de valider leur **Attestation de connaissance**.
Permettre aux stagiaires d'**acquérir des compétences professionnelles** et des **savoir-faire** pour exercer un métier dans ce secteur d'activité

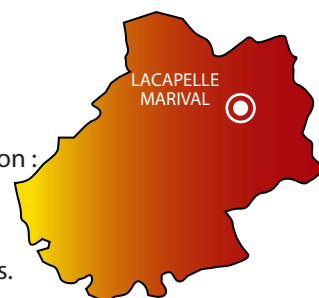
Organisation de la formation

Lieu : CFAA/CFPPA du Lot, site de Lacapelle-Marival.

La formation dure 3 à 5 jours selon les espèces que vous choisissez à l'inscription :

- Chien, et/ou
- Chat, et/ou

Animaux de compagnie d'espèces domestiques autres que les chiens et les chats.



Contenu

THEMES	SUJETS TRAITES
Logement	Assurer aux animaux de compagnie un logement confortable et répondant aux nécessités d'hygiène et de propreté.
Alimentation	Assurer aux animaux de compagnie une alimentation adaptée à leur mode de vie.
Reproduction	Respecter la physiologie et la santé des animaux détenus aux différentes phases de la reproduction.
Santé Animale	Assurer aux animaux de compagnie des soins appropriés et de les maintenir en bon état sanitaire.
Comportement	Mobiliser les connaissances relatives aux comportements de l'espèce afin d'avoir un animal agréable en société.
Droit	Mobiliser les connaissances du détenteur d'un animal de compagnie en matière de réglementation.
Transport	Garantir le bien être des animaux de compagnie d'espèces domestiques au cours du transport.
Sélection	Mobiliser les connaissances de la sélection animale.

Modalités d'Evaluation

Le **contrôle de connaissances** se passe sur poste informatique .

Celui-ci tire au sort, sur une base de données de 1500 questions sous forme de **QCM** (Questions à Choix Multiples) portant sur les 8 domaines étudiés lors de la formation.

Lorsque l'épreuve d'évaluation porte sur la totalité des espèces ou catégories d'animaux sujettes à l'évaluation, sa durée maximale est de **60 minutes** consécutives. Cette durée maximale est réduite à **45 minutes** consécutives, pour deux espèces ou catégories d'animaux et à **30 minutes** pour une unique espèce ou catégorie d'animaux.

Tarif et Financement

JOUR	THÈMES	HEURE	COÛT HORAIRE	TOTAL
Jour 1	Tronc Commun (<i>obligatoire</i>)	4h00	20€	80 €
Jour 2	Tronc Commun (<i>obligatoire</i>)	8h00	20€	160 €
Jour 3	Spécialité Chat	5h30	20€	110 €
Jour 4	Spécialité Chien	5h30	20€	110 €
Jour 5	Spécialité Autres	5h30	20€	110 €
Jour 3 ou 4 ou 5	Evaluation des connaissances	1h00	20€	20 €
TOTAL		29h30	20€	590 €

Le tarif de la formation peut évoluer selon le mode de financement choisi.

Demande de financement suivant votre statut :

- **CPF** : Compte Personnel de Formation
<https://www.moncompteformation.gouv.fr>



- **Pôle Emploi** :
 se rapprocher de votre conseiller



- **VIVEA** : 
<https://www.vivea.fr/choisir-une-formation>

- **Autofinancement** ...

Hébergement Restauration

Le **CFAA – CFPPA du Lot propose un internat** accessible à tous les apprenants des formations dispensées au sein de l'établissement. L'accueil de groupe (scolaire ou association) est possible toute l'année (sous réserve de disponibilités). Le bâtiment est accessible pour les personnes à mobilité réduite. L'internat peut loger jusqu'à 40 personnes : chambres individuelles, chambres de 4 lits, chambre pour personne à mobilité réduite.

Un **foyer** est à la disposition de toutes les personnes hébergées.

Des formules "**restauration**" en petit-déjeuner, demi-pension ou pension complète sont possibles. Les repas sont servis au **self de 80 places**.

Contact

Vous pouvez contacter le standard pour avoir des renseignements généraux sur cette formation.

Référente formation : Wendy Forestie

Standard : 05.65.40.80.28

Mail : cfa.lot@educagri.fr